

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 22 AVRIL 2026

03- Objet : DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

N° Ordre : DE-044-2026

Rapporteur : Alain Lorenzelli, Président

Nomenclature : 5.1 Election de l'exécutif

L'an deux mille vingt-six, le 22 avril à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Montagnac-sur-Auvignon, après convocation régulière du Président du 15 avril 2026, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (52) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mmes Valérie TONIN, Aurélia BONA et M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Anaïs BOSIO et M. Christophe SANS

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Joannie CARRERE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Samuel LARIGALDIE

Lasserre : Mme Diane ROUX-DELAGARDE

Lavardac : Mmes Isabelle SALIS, Héléne DEMESTE et MM Ludovic BIASOTTO, Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Anne LAVERNY et M. Jean-Louis CARLESSO

Moncaut : Mme Danièle RUFINO

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Patrick FERRI

Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Najet EL KHAIRI, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO, Marie-Ange PRADO et MM Serge ARNAUNÉ, Daniel ESSERTEL, Hugues DAVID, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE, Jean-François TUFFERY, Manuel VICENTE

Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. François DUPRAT

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint-Pé-Saint-Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Alain BELLO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrilles : M. Jérôme MOUCHET

Membres absents ayant donné procuration (1) :

Feugarolles : Mme Pascale DOUCET-SAVARY à M. Jean-François GARRABOS

Membres absents excusés (0) :

Membres absents non excusés (0) :

Secrétaire de séance : Nicolas Choisnel a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 53

Présents : 52

Votants : 53

Absents : 1

- Dont « pour » : 53

- Dont suppléé : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 1

- Dont abstention : 0

Vu l'arrêté préfectoral n° 47-2016-11-28-021 en date du 28 novembre 2016, portant création de la communauté de communes Albret Communauté issue de la fusion des communautés de communes des Coteaux de l'Albret, du Mézinais et du Val d'Albret au 1er janvier 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°47-2025-10-14-00006, en date du 14 octobre 2025 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 ; L. 5211-10 ; L. 2122-4 ;

Vu le procès-verbal d'élection du Président en date du 22 avril 2026, proclamant Monsieur Alain LORENZELLI Président d'Albret Communauté ;

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, **à la majorité des deux tiers**, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas de l'article L5211-10 du CGCT, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Le Président propose à l'Assemblée Délibérante la création de 13 postes de Vice-Présidents, soit 24 % de l'effectif du Conseil Communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► **D'approuver** le principe de la création de 13 postes de Vice-Président, soit 24 % de l'effectif du Conseil Communautaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président



ALBRET
COMMUNAUTÉ
47500
NERAC

Nicolas Choisnel
Secrétaire de séance



ALBRET
COMMUNAUTÉ
47500
NERAC

Publication le : 23 AVR. 2026